



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-cinquième session

Rome, 2-3 décembre 1998

ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS

1998-1999

1. À la deuxième session du Conseil d'administration, il a été décidé que des renseignements sur les activités prévues au titre des projets seraient communiqués régulièrement au Conseil afin que ses membres soient tenus constamment informés de l'évolution de la situation concernant la réserve de projets du FIDA et puissent, s'ils le souhaitent, émettre des observations sur les activités prévues à un stade approprié du cycle des projets. Depuis, des renseignements de cette nature ont été régulièrement fournis au Conseil à chacune de ses sessions, sous la forme d'annexes aux documents soumis au titre des points pertinents de son ordre du jour.

2. Lors d'une session antérieure du Conseil d'administration, certains de ses membres ont demandé que des précisions complémentaires leur soient fournies sur la nature et le but de ces annexes. Les explications demandées ont été données à la huitième session et sont reprises ci-dessous pour la commodité du Conseil. Le contenu de l'annexe B a été révisé à la vingt-septième session et les explications pertinentes modifiées en conséquence. Les informations figurant à l'annexe E ont été demandées par le Conseil d'administration à sa trente-cinquième session.

a) Annexe A

L'annexe A a pour but de présenter au Conseil d'administration, un résumé des informations disponibles sur les projets dont l'élaboration a atteint un stade avancé et qui sont par conséquent susceptibles d'être soumis au Conseil à l'une de ses sessions suivantes. Comme les observations des membres du Conseil sur les descriptions succinctes des projets figurant à l'annexe A sont recueillies lors de la session où les documents en question sont examinés, ces descriptions succinctes ne sont pas reproduites à nouveau dans l'annexe A des documents qui sont soumis au Conseil à ses sessions ultérieures.

Toutefois, pour que l'annexe A soit une récapitulation de tous les projets qui se trouvent à un stade d'élaboration avancé, on trouvera ci-joint une liste des projets qui ont déjà été soumis au Conseil lors de sessions précédentes dans l'annexe A mais qui n'ont pas encore été approuvés.

b) Annexe B

L'annexe B a pour objet de fournir une liste complète des projets compris dans la réserve et qui ont fait l'objet d'un examen par le Comité d'examen technique (TRC) afin de s'assurer qu'ils répondent aux conditions requises pour bénéficier du soutien du FIDA. Cette annexe comprend donc les projets qui ont été uniquement identifiés, ceux dont l'élaboration a atteint un stade avancé (et qui par conséquent figurent eux aussi dans l'annexe A au document ou à un document précédent) et les projets qui sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration au cours de la même session. L'annexe B fournit donc une liste qui permet de retrouver facilement tous les projets se trouvant dans la réserve.

c) Annexe C

L'annexe C a pour but de récapituler sous forme de tableaux les montants prévus pour des activités financées par le Fonds d'élaboration des projets dans le cadre du programme de dons d'assistance technique, tels qu'approuvés par le Conseil des gouverneurs dans le programme de travail et budget du FIDA.

d) Annexe D

L'annexe D a pour but de fournir une description succincte des dons d'assistance technique accordés au titre du Mécanisme spécial d'intervention (MSI) et qui ont été approuvés par le Président en vertu des pouvoirs que le Conseil d'administration lui a délégués¹.

e) Annexe E

L'annexe E fournit, pour observations éventuelles de la part du Conseil d'administration, un résumé des renseignements disponibles sur les propositions de dons d'assistance technique en matière de recherche agricole et de formation dont la conception a atteint un stade avancé et qui ont donc de fortes chances d'être présentés au Conseil lors de l'une de ses prochaines sessions.

3. Les informations contenues dans les annexes A, B et E ne donnent qu'une indication de l'évolution des activités du Fonds à divers stades du cycle du projet. Certains des projets ou dons mentionnés ne verront peut-être jamais le jour alors que d'autres, qui ne figurent pas encore sur la liste, pourront y être inscrits plus tard. Il faut souligner également que le fait d'inclure dans ces annexes un ou plusieurs projets ou dons intéressant tel ou tel pays n'implique ni un jugement définitif sur leur pertinence, ni une prise de position quant au montant de l'aide dont ce pays peut bénéficier, ni une indication du nombre de projets à financer.

4. Les explications ci-dessus valent aussi bien pour les documents précédents que pour les annexes jointes au présent document.

¹ Dans le cas où des dons d'assistance technique auraient été approuvés par le Président depuis la dernière session du Conseil, des précisions sur ces dons seront fournies à la présente session.

ANNEXE A

| | |
|--|--|
| Région: Afrique I | Pays: Ghana |
| Nom du projet: Projet de conservation des sols et de réhabilitation des petites exploitations dans le Haut-Ghana oriental: Phase II du projet (LACOSREP II) | PNB par habitant ¹ : 360 |
| Coût du projet (en millions de USD): 11,8 | Population (en millions d'habitants) ¹ : 18,0 |
| Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer | Financier extérieur principal ² : FIDA |
| Conditions de prêt proposées: Particulièrement favorables | Cofinancier: Aucun |
| État d'avancement: Formulation terminée | Institution chargée de la préévaluation et administrateur du prêt: FIDA et Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU (BSP/ONU) |

Objectifs du projet

Malgré les résultats positifs de LACORESP I sur le plan de la réalisation d'équipements de production et du renforcement des capacités locales à gérer efficacement le nouveau potentiel mis en place, les villages et districts du Haut-Ghana oriental sont encore classés parmi ceux où l'insécurité alimentaire et la pauvreté sont les plus fortes. Le projet proposé doit mettre à profit les acquis de la première phase et les enseignements qui ont pu en être tirés, d'autant que les possibilités d'étendre les bénéfices provenant de la remise en état de barrages et de renforcer la capacité des associations d'irrigants, d'améliorer l'accès des femmes à la terre et de tirer parti de l'expérience acquise en matière de crédit pour améliorer la sécurité alimentaire des ménages sont des plus prometteuses. La seconde phase du projet s'attachera aux aspects suivants: problèmes techniques liés à l'agriculture irriguée et à la production végétale; aspects financiers des activités des petits exploitants (groupes ruraux d'épargne et de crédit); autonomisation des petits exploitants grâce à des activités collectives; participation des bénéficiaires et promotion des organisations de base, notamment celles favorisant les intérêts des femmes; amélioration des infrastructures rurales les plus sollicitées et cadre institutionnel propre à assurer la durabilité du projet après la période d'exécution.

Bénéficiaires du projet

Approximativement 34 400 membres de familles paysannes, représentant environ 50% du groupe cible, bénéficieront directement des activités du projet. Les bénéficiaires seront des ruraux, notamment des petits exploitants, des paysans pratiquement sans terre, des femmes en général et des femmes chefs de ménage. Près de 9 300 personnes bénéficieront du développement de l'irrigation, 9 000 participeront aux activités de formation et de démonstration, 13 100 seront des bénéficiaires de plus qui recevront des prêts pour des activités rémunératrices et 3 000 ménages parmi les plus démunis recevront un don destiné à la production animale ou à l'achat de matériel. Les bénéficiaires indirects seront les personnes

¹ Données de 1996. PNB exprimé en dollars des États-Unis.

² Financier extérieur qui, à la demande du gouvernement, conduit la conception et la préévaluation préliminaire du projet ainsi que la mobilisation de ressources extérieures.



qui profiteront des approvisionnements en eau potable (4 000 à 5 000 familles), des latrines, des routes de desserte et d'installations d'entreposage de récoltes. Les femmes seront particulièrement ciblées afin d'améliorer leur situation économique très défavorable, notamment en leur accordant des fonds de roulement pour de petites activités de transformation ou de commerce.

Composantes du projet

a) Renforcement des capacités

Cette composante visera à renforcer les compétences en matière d'exécution du projet et les capacités de gestion des principaux agents d'exécution. La participation effective des communautés et des femmes nécessitera une collaboration étroite entre le gouvernement et les organisations non gouvernementales (ONG), dans le cadre des structures dirigeantes des communautés. Une formation sera assurée en matière d'identification et de sélection des petits projets communautaires, de préévaluation rurale participative et de constitution de groupes, de prise en compte des spécificités de chaque sexe, de techniques de négociation et d'évaluation des besoins de formation. Une formation spéciale sera également dispensée pour pallier au taux élevé d'analphabétisme chez les paysannes.

b) Mise en valeur des ressources en eau

Le programme de mise en valeur des ressources en eau sera élargi, étant donné les bons résultats obtenus grâce aux équipements d'approvisionnement en eau mis en place dans le cadre de LACOSREP I pour l'irrigation en saison sèche, la pêche et l'élevage. La composante appuiera trois types d'interventions: le renforcement des associations d'irrigants, le développement des installations d'irrigation et la protection des bassins versants.

c) Développement agricole

Cette composante inclura: i) l'amélioration de la production végétale irriguée en ce qui concerne les cultures en saison sèche de légumes (oignon, tomate, poivron); ii) des activités de développement des cultures grâce à la formation et aux démonstrations pour les cultures en saison sèche et les cultures pluviales, y compris l'appui à la multiplication des semences par les agriculteurs, des stages pratiques pour la lutte intégrée contre les ravageurs et l'entreposage; iii) l'amélioration de la fertilité des sols et des méthodes de conservation des sols et des eaux; iv) l'amélioration de l'élevage, et particulièrement des petits ruminants et des pintades qui exigent peu de soins de santé et dont les abris sont faciles à améliorer, ce qui aura pour résultat de donner une meilleure production de compost organique pour la fumure; et v) l'appui à la mise en valeur des pêches dans les eaux de retenue qui représentent une source importante de revenus complémentaires.

d) Appui aux activités rémunératrices et à la commercialisation

Afin d'améliorer le financement des activités agricoles des femmes, le projet assurera des services bancaires mobiles aux banques participantes et aux groupes d'épargne et de crédit afin de renforcer les services de crédit destinés aux femmes. Le projet s'efforcera de sensibiliser les banques aux besoins de crédit des femmes et à la gestion par des actions de formation. La sensibilisation à la problématique hommes-femmes, les techniques de négociation et la constitution de groupes constitueront une composante essentielle de toutes les actions de formation destinées aux banques comme aux bénéficiaires.



e) Infrastructure rurale

Dans le cadre du projet proposé les communautés classeront par ordre de priorité, compte tenu des évaluations des besoins, les investissements les plus sollicités en matière d'infrastructure rurale. Ceux-ci comprendront l'amélioration des approvisionnements en eau potable, la réfection partielle et le rechargement des routes de desserte et des structures associées, la construction de pistes et chemins villageois, d'installations d'entreposage des récoltes et de latrines familiales.

f) Gestion et organisation du projet

LACOSREP II apportera un appui technique et financier fondé sur la demande exprimée par les communautés ciblées. La composante visera à créer une capacité institutionnelle efficace dans le cadre d'une administration décentralisée et à assurer la durabilité du projet après la période d'exécution. Ainsi, de nouvelles procédures opérationnelles seront mises en place. Le projet financera au plan national l'assistance technique nécessaire pour organiser et faciliter les activités de formation et d'évaluation.

Exécution du projet

L'exécution du projet s'étendra sur une période de cinq ans sous la responsabilité générale du Ministère de l'alimentation et de l'agriculture et de son directeur régional. La coordination sera assurée, au niveau régional, par le Comité de coordination du projet présidé par le ministre de la région. Une unité de coordination du projet basée à Bolgatanga sera chargée de la supervision technique et de la justification socio-économique de toutes les interventions ainsi que de leur exécution au jour le jour. Le Comité de coordination de district sera chargé des activités à l'échelon du district.

Quelques caractéristiques importantes

Le projet a été formulé dans le cadre d'un processus hautement participatif, auquel ont contribué de manière primordiale le personnel du projet, les autorités de district, les bénéficiaires et d'autres participants locaux (ONG, chefs traditionnels, secteur privé). La responsabilisation des parties prenantes lors de la formulation a renforcé l'engagement institutionnel et permis de mieux cibler les bénéficiaires, et devrait vraisemblablement se traduire par une participation plus importante. L'exécution est axée sur la participation des communautés qui est facilitée par la diversité des acteurs partenaires. La réussite de la seconde phase du projet sera largement tributaire de la capacité du personnel à s'adapter au nouveau *modus operandi* et de sa volonté d'associer et d'intégrer d'autres ressources (autres programmes de développement dans la région afin d'éviter le double emploi et de renforcer les effets de synergie) disponibles dans la région du Haut-Ghana oriental. La souplesse sera d'une importance primordiale pendant la phase d'exécution. La supervision et l'évaluation s'appuieront sur les données d'expérience, tout en renforçant l'évaluation qualitative des résultats et de la méthodologie.

Questions principales

Pendant la préévaluation, les questions ci-après seront abordées: i) continuer à accorder la priorité aux approches participatives; ii) étant donné que la stratégie technique proposée est en conformité avec les principales composantes du Programme spécial de la FAO pour la sécurité alimentaire, rechercher les synergies opérationnelles possibles entre les deux programmes; et iii) assurer la coordination avec le Programme d'infrastructure villageoise financé par la Banque mondiale/FIDA.



Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, huit projets (deux cofinancés et six dus à l'initiative du FIDA) ont été financés pour un montant total de 67,38 millions de DTS. Deux de ces projets ont été financés conjointement avec le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification, et deux autres ont été entièrement financés par ce Programme. Quatre projets sont en cours d'exécution et un cinquième devrait prendre effet avant la fin de l'année.

| | |
|--|--|
| Région: Afrique II | Pays: Burundi |
| Nom du projet: Programme de relèvement rural au Burundi | PNB par habitant ¹ :170 |
| Coût du projet (en millions de USD): 30,5 | Population (en millions d'habitants) ¹ :6,0 |
| Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer | Financier extérieur principal ² FIDA |
| Conditions de prêt proposées: Particulièrement favorables | Cofinancier: Pourparlers en cours avec le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et l'Association de coopération et de recherches pour le développement (ACORD) |
| État d'avancement: Formulation terminée | Institution chargée de la préévaluation et administrateur du prêt: FIDA et BSP/ONU |

Objectifs du projet

Au Burundi, la crise socio-politique, aggravée par les sanctions économiques imposées par les pays voisins, s'est traduite par un recul marqué de l'économie et une pauvreté grandissante. Dans ce contexte, le programme du FIDA pour le pays a pour objectif de réduire la pauvreté rurale et d'encourager une croissance durable fondée sur les lois du marché. Plus spécifiquement, l'objectif global du programme est de rendre l'environnement socio-économique plus propice à la réduction de la pauvreté rurale en associant aux activités économiques les parties prenantes dans le cadre de partenariats équitables, d'opérations de co-investissement, et d'actions de réconciliation nationale. Compte tenu de ce qui précède, les objectifs spécifiques du programme seront les suivants: i) renforcer la capacité de production des communautés pauvres et marginalisées; ii) promouvoir la sécurité alimentaire des ménages; iii) encourager le développement impulsé par les communautés afin de renforcer l'autonomie des hommes comme des femmes, et de contribuer ainsi à la réconciliation; et iv) promouvoir la préservation de l'environnement et la reconstitution des moyens de subsistance des populations rurales. Le programme vient appuyer les efforts du gouvernement pour lancer le programme d'urgence de redressement national. Il correspond également au document récemment approuvé par le FIDA "Jonction entre le redressement au sortir d'une crise et le développement à long terme: cadre directeur du FIDA" et au cadre de stratégie de pays qui est axé sur la remise en état des actifs de production et des équipements collectifs.

Bénéficiaires du programme

Depuis le début de la crise en 1993, plus de 100 000 personnes ont perdu la vie et plus de 800 000 ont été déplacées et vivent dans des camps. On estime que le revenu par habitant, qui se situait à 180 USD en 1992, a chuté à 134 USD en 1997. Le principal groupe cible du programme sera les ménages vivant au-dessous du seuil de pauvreté qui ont été déplacés et qui se sont réinstallés ou se réinstalleront dans leurs villages d'origine. Le programme devrait atteindre plusieurs centaines de milliers de personnes réparties dans plusieurs provinces. Dans les ménages dirigés par des femmes ou des orphelins, l'appui direct aux moyens de production devrait avoir une incidence rapide sur l'approvisionnement alimentaire et sur l'état nutritionnel. Les programmes de sensibilisation à la problématique hommes-femmes devraient permettre aux femmes de jouer un rôle plus actif dans les processus de production et de bénéficier des possibilités de promotion économique et sociale.

Composantes du programme

a) Initiatives communautaires pour resserrer le tissu social

Cette composante vise à donner aux communautés locales les moyens d'assurer leur subsistance et à rétablir leurs droits fondamentaux afin qu'elles participent activement à la gestion des ressources locales et qu'elles interviennent dans la résolution de conflits. Les communautés consolideront la politique de décentralisation du gouvernement en prenant en charge la gestion du processus de développement à l'échelon local. Un appui sera fourni pour les diagnostics participatifs; la conception participative de plans de développement des communautés; la maîtrise et le contrôle du processus d'exécution; et les partenariats avec les organismes techniques, les ONG et les organisations de la société civile. Des fonds seront également affectés aux fins suivantes: remise en état des infrastructures nécessaires; salaires et indemnités des agents communautaires, remise en état des services et des microprojets; formation, appui logistique et équipement. Cette composante permettra d'orienter les décisions concernant les activités qui seront entreprises dans le cadre des autres composantes.

b) Réorganisation des services agricoles

Afin d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et le bien-être nutritionnel des ménages pauvres, le programme appuiera: i) la distribution des intrants agricoles de base; ii) la remise en état des systèmes de production de semences à tous les niveaux, mais plus particulièrement en ce qui concerne la production et la commercialisation privées; et iii) la promotion de divers éléments de développement de l'élevage, ciblés plus précisément sur les ménages les plus nécessiteux et visant à améliorer le bien-être nutritionnel et la capacité d'adaptation économique tout en favorisant le retour à l'agriculture mixte. Une formation appropriée sera fournie.

c) Protection de l'environnement et aménagement des bassins versants

La composante visera à accroître la production agricole en encourageant et en appuyant les investissements dans les systèmes de gestion des ressources naturelles fragiles au niveau de la communauté. À cette fin, des fonds seront fournis pour la mise en valeur de 5 000 ha de terres marécageuses; la promotion de l'agroforesterie et du reboisement dans la zone du projet; et des travaux de lutte contre l'érosion sur 1 200 ha (y compris l'aménagement de banquettes).

d) Équipements collectifs de base

La composante s'efforcera de remettre en état les équipements collectifs essentiels pour le développement humain, notamment par: i) la mise en place de structures d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour 10 000 familles; ii) la remise en état de 20 centres de santé ruraux, de 500 salles de classe et logements, et de 1 000 latrines; iii) la construction d'une fabrique d'aliments pour nourrissons, de trois centres de nutrition et la réhabilitation du centre multifonctionnel rural pour le développement économique des paysannes à Gitega; et iv) la remise en état d'environ 300 km de pistes. Cette composante sera financée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

Exécution du programme

Le Ministère de la planification, du développement et de la reconstruction accueillera l'unité de coordination du programme (UCP) qui sera chargée de la coordination entre les différentes institutions et de la gestion au jour le jour sous l'impulsion du Comité directeur national, qui comprendra des



représentants de tous les organes participants (publics et privés). Avec l'aide d'une ONG expérimentée (ACORD), l'UCP mettra en place directement les mécanismes de planification, d'exécution et de suivi du programme communautaire. Les activités techniques, y compris la remise en état des services et équipements essentiels, seront réalisées par les organismes publics pertinents, conformément aux procédures établies.

Quelques caractéristiques importantes

Le programme comprend des aspects novateurs parmi lesquels le processus interactif et participatif à assises communautaires adopté en matière de planification, d'exécution et de suivi. Dans ce domaine, et dans d'autres, le programme trouvera de nouvelles formules pour établir des partenariats entre les institutions publiques et les communautés locales, avec l'aide d'ONG spécialisées.

Questions principales

Pendant la préévaluation, les questions suivantes seront abordées: i) **zone du programme**: il sera limité aux quatre provinces les plus nécessiteuses, et, le cas échéant, sera étendu à toutes les communes situées dans ces provinces; ii) **partenariats pour le développement communautaire**: les aspects touchant au développement communautaire dans la gestion et l'exécution du programme, notamment les relations tripartites gouvernement-ONG-communautés, seront examinés avec une attention particulière. La conception institutionnelle s'inspirera des résultats en ce qui concerne les objectifs et la durée du programme; et iii) **les composantes de mise en valeur des terres marécageuses et de protection des bassins versants** seront examinées et adaptées en fonction des capacités des communautés concernées et des départements techniques chargés de l'exécution du programme.

Opérations antérieures du FIDA

Le Burundi a bénéficié de quatre projets (un cofinancé et trois dus à l'initiative du FIDA) représentant un montant total de 24, 85 millions de DTS. L'un d'entre eux a été financé à l'aide du PSA. Deux autres sont en cours d'exécution.

| | |
|---|--|
| Région: Asie | Pays: Viet Nam |
| Nom du projet: Développement rural dans la province de Ha Tinh | PNB par habitant ¹ : 290 |
| Coût du projet (en millions de USD): 18,3 | Population (en millions d'habitants) ¹ : 75,0 |
| Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer | Financier extérieur principal ² : FIDA |
| Conditions de prêt proposées: Particulièrement favorables | Cofinancier: Pourparlers en cours avec l'Office allemand de la coopération technique |
| Etat d'avancement: Formulation terminée | Institution chargée de la préévaluation et administrateur du prêt: FIDA et Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU (BSP/ONU) |

Objectifs du projet

Malgré les remarquables progrès économiques réalisés ces dix dernières années, le Viet Nam est encore l'un des pays les plus pauvres du monde, la moitié de sa population étant classée dans la catégorie des pauvres. Dans ce contexte, le principal objectif du projet proposé sera d'améliorer les revenus et les niveaux de vie des ménages pauvres et d'accroître leur participation au processus de développement. Les bénéfices connexes seront l'amélioration de la sécurité alimentaire et des conditions de vie de l'ensemble du groupe cible, une diminution de l'isolement et un accès plus facile aux marchés. Ces objectifs seront atteints dans une large mesure par: i) la création d'un programme de microfinancement qui permettra à toute une gamme de petites entreprises rentables d'avoir accès au crédit; ii) l'amélioration des infrastructures matérielles; iii) l'amélioration des services d'appui technique; et iv) la participation effective des clients du projet à la sélection des activités à réaliser, au suivi afin de permettre d'ajuster et d'améliorer en permanence les opérations, et à la prise en charge des aspects de gestion du projet.

Bénéficiaires du projet

Ha Tinh est une province côtière située dans la région Centre-Nord du Viet Nam qui compte 1,26 million d'habitants. Les exploitations sont très petites, en moyenne 0,34 ha par ménage, et la productivité agricole est faible. Quelque 36% de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté³. Les ménages pauvres et les ménages très pauvres sont confrontés à une grave insécurité alimentaire. Les activités du projet cibleront les zones où la pauvreté est la plus concentrée, et viseront au début 137 des 262 communes situées dans les huit districts ruraux les plus pauvres de Ha Tinh. Environ 69 000 ménages bénéficieront d'un accès au crédit et des activités de vulgarisation et de formation; 23 000 ménages de la remise en état de l'irrigation; 48 000 ménages de routes rurales; et 48 000 ménages d'activités financées par le Fonds de développement communautaire (FDC). Des activités d'infrastructure seront exécutées dans les 48 communes les plus pauvres. Le projet aura des retombées positives sur les femmes, et les interventions permettront d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages.

³ Basé sur le seuil de pauvreté établi par le gouvernement de la province, qui est égal à 84 USD par habitant par an, dans les zones de plaines et de collines, et de 50 USD par habitant dans les zones montagneuses.

Composantes du projet

a) Développement participatif

Cette composante visera à assurer que les activités du projet répondent aux priorités du groupe cible en facilitant les opérations de planification participative des communautés et en renforçant les capacités de celles-ci en matière de prise de décision et de gestion grâce à la planification et à l'exécution de microprojets financés par le FDC. Douze facilitateurs seront recrutés afin d'aider les communes. Le FDC a pour but de permettre à une commune de réaliser un ou plusieurs petits projets de développement d'infrastructure, comme par exemple la remise en état de digues marines, la fixation de dunes de sable, la rénovation de salles de classe, de passerelles, et l'approvisionnement en eau saine. Une formation sera assurée aux facilitateurs communautaires, aux autorités de district et au personnel technique.

b) Création et diversification de revenus

Des fonds seront fournis aux fins de: i) stimuler la production par la remise en état de petits périmètres d'irrigation; ii) renforcer les services d'appui à l'agriculture et à l'élevage ainsi que les services de santé animale; et iii) accroître l'accès au crédit et promouvoir les marchés ruraux. En outre, des démonstrations d'énergie solaire à usage domestique, productif et social sensibiliseront les communautés isolées aux sources alternatives d'énergie.

c) Routes et ponts ruraux

Un appui sera apporté à la remise en état des routes et ponts communaux afin de rétablir des communications effectives et des liaisons avec les marchés.

d) Gestion du projet

Un financement sera fourni pour renforcer la capacité de gestion et développer les compétences de l'unité de coordination du projet (UCP) afin d'améliorer la planification et l'exécution des programmes de lutte contre la pauvreté et de développement dans la province.

Exécution du projet

Le Comité populaire de la province sera chargé de l'exécution de ce projet de six ans. Un comité directeur du projet pour la province sera créé sous la présidence du Vice-président du Comité populaire afin de suivre et de coordonner les activités du projet. Une UCP pour la province sera formée et le directeur du projet sera chargé de la coordination au jour le jour. L'exécution des composantes du projet sera confiée à des directeurs d'activité qui seront nommés au sein des départements techniques pertinents. Des unités de coordination du projet seront créées au niveau du district. Les comités populaires des communes seront chargés de la coordination et du suivi des activités de projet au niveau de la commune.

Quelques caractéristiques importantes

Le projet tirera parti de l'expérience du FIDA pour appuyer le développement rural au Viet Nam et collaborera étroitement avec les projets en cours financés par le Fonds, en vue d'élaborer un modèle autonome de projet de développement de zone. Grâce à une approche évolutive, le projet mettra en place un cadre permettant aux responsables de prendre en compte les besoins exprimés par les communautés et les ménages pauvres participants. Il mettra sur pied un service de vulgarisation piloté par les agriculteurs et le FDC permettra aux communautés de choisir et de gérer l'exécution de microprojets d'infrastructure. La création d'un fonds de réserve pour le développement permettra une



certaines souplesses dans l'affectation des fonds du projet. L'accès des femmes aux technologies de production sera renforcé par la participation de celles-ci à la formation dispensée aux agriculteurs et aux démonstrations sur le terrain, et par la création de groupements féminins d'épargne et de crédit avec l'appui de l'Union des femmes vietnamiennes. Les négociations en vue de la collaboration du secteur privé dans le domaine de l'énergie solaire sont à un stade avancé. Le projet bénéficiera de partenariats avec les ONG actives dans la province.

Questions principales

Au cours de la préévaluation, les questions suivantes seront traitées: i) mise au point des dispositifs opérationnels et institutionnels concernant les activités de crédit; ii) définition de la collaboration opérationnelle avec les ONG; et iii) coordination avec les donateurs.

Opérations antérieures du FIDA

À ce jour, trois projets lancés à l'initiative du FIDA ont été financés au Viet Nam, pour un montant total de 32,60 millions de DTS. Les trois projets sont en cours d'exécution.

| | |
|---|--|
| Région: Amérique latine et Caraïbes | Pays: El Salvador |
| Nom du projet: Développement rural de la région centrale d'El Salvador (PRODAP - II) | PNB par habitant ¹ : 1 700 |
| Coût du projet (en millions de USD): 20,0 | Population (en millions d'habitants) ¹ : 6,0 |
| Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer | Financeur extérieur principal ² : FIDA |
| Conditions de prêt proposées: Intermédiaires | Cofinanceur: Pourparlers en cours avec la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) |
| État d'avancement: Formulation terminée | Institution chargée de la préévaluation et administrateur du prêt: FIDA et institution à déterminer |

Objectifs du projet

L'objectif principal, dans cette deuxième phase du projet, sera de contribuer à atténuer la pauvreté rurale en améliorant le niveau de revenu et le niveau de vie des ruraux pauvres, et en renforçant les capacités locales. Plus particulièrement, le projet cherchera à: i) accroître le revenu des familles en améliorant la production agricole, et en diversifiant les perspectives de revenu offertes par les activités agricoles et non agricoles, la petite entreprise et la commercialisation; ii) renforcer les organisations locales d'agriculteurs et les institutions locales pour favoriser leur participation à l'identification, à la conception, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des activités appuyées par le projet; iii) mettre en place un système efficace et durable de crédit, basé sur le transfert graduel des responsabilités et des fonds aux institutions financières intermédiaires locales; iv) édifier un service durable d'assistance technique et de vulgarisation, et en transférer graduellement la supervision et l'administration aux organisations locales d'agriculteurs; v) intégrer et renforcer la perspective sexospécifique par le biais des activités du projet, en assurant la participation égale des hommes et des femmes aux activités et aux avantages, et en réduisant les inégalités entre les sexes dans la zone du projet; enfin vi) améliorer les conditions environnementales, en assurant la gestion durable des terres, des eaux et des ressources forestières. En se fondant sur l'expérience acquise et les enseignements du passé, le projet intégrera des mesures propres à consolider les progrès significatifs accomplis dans sa première phase, conformément aux recommandations faites par la mission d'évaluation intérimaire du FIDA.

Bénéficiaires du projet

La zone du projet est située dans la région centrale du pays, et elle couvre au total 32 municipalités. La population rurale est estimée à 235 000 personnes. L'incidence de la pauvreté est élevée: 74% de la population rurale vivant au-dessous du seuil de pauvreté (selon les estimations les plus récentes, ce seuil est de 550 USD par habitant/an), et 42% de ce groupe vivent dans une pauvreté extrême. Le groupe cible se composera des petits exploitants pauvres et des agriculteurs sans terre, des ménages ayant une femme à leur tête, des travailleurs agricoles, des travailleurs non agricoles et des petits entrepreneurs ruraux. La population cible comptera 30 000 familles, la taille moyenne de celles-ci étant de 6,1 personnes. Les femmes représenteront 31% de la population cible. Environ 13 400 familles bénéficieront des activités du projet, dont environ 7 500 familles agricoles qui seront concernées par les activités productives. Sur ce nombre, environ 6 600 familles participeront aux activités agricoles, tandis que 900 familles bénéficieront des activités visant la micro-entreprise. Environ 4 600 familles rurales bénéficieront du fonds d'investissement socio-économique, et 1 095

individus (producteurs innovants, jeunes et illettrés) bénéficieront de formations professionnelles spécifiques. Le groupe restant est celui des enseignants, qui seront formés aux pratiques de conservation de l'environnement.

Composantes du projet

a) Organisation sociale

Des financements seront apportés pour ce qui suit: i) renforcement et regroupement des organisations populaires locales existantes, pour leur permettre de formuler et d'exécuter des activités d'investissement économique et social, et d'exiger et de superviser des services de vulgarisation; ii) activités de formation technique et sociale visant tout le personnel du projet et les intermédiaires financiers, mais plus particulièrement les membres et les animateurs locaux des organisations populaires, les bénéficiaires, et le groupe des "producteurs innovants" responsables de la formation d'autres agriculteurs. La formation portera sur des thèmes comme l'organisation locale, les sexespécificités et l'équité, l'administration, l'adoption de technologies, la gestion des petites entreprises, l'agriculture et la production animale, la commercialisation, la gestion des ressources naturelles, etc.; enfin iii) création d'un fonds communautaire d'investissement productif et social, qui cofinancera les initiatives, conçues de manière participative, des hommes et des femmes des communautés locales et des organisations d'agriculteurs (par exemple dans des domaines comme les infrastructures sociales, ou les investissements communautaires à l'appui des activités agricoles et de celles des micro-entreprises). Certaines activités de formation seront sous-traitées à des ONG et à des institutions spécialisées.

b) Services intégrés de soutien aux activités productives

Cette composante financera, par le biais de ses diverses sous-composantes, le soutien et l'assistance technique à la production agricole et à l'élevage, à la commercialisation, au développement de petites entreprises rurales, aux initiatives de conservation de l'environnement et des sols. Elle se fondera sur une démarche intégrante, et agira auprès des agriculteurs par le biais d'équipes multidisciplinaires (EMD) composées de quatre à cinq techniciens spécialement formés aux questions sociales, comme l'organisation, la participation des femmes et l'équité sexesociologique, outre leurs qualifications techniques. Les activités de vulgarisation seront initialement assurées par le personnel technique du projet, puis seront progressivement transférées aux EMD. Les services techniques seront assurés par les EMD, avec la participation active des producteurs innovants, dans le cadre de modules de services techniques. On prévoit qu'au terme du projet, l'administration et la supervision de 15 de ces modules auront été transférées aux organisations locales.

c) Services financiers ruraux

L'objectif, pour ce qui est de cette composante, est d'établir puis de consolider un système local de crédit, basé sur une institution financière officielle de deuxième rang et sur des intermédiaires financiers locaux de premier rang. Ce système recueillera les ressources du fonds renouvelable du Fonds fiduciaire de PRODAP-I, administré par la Banque de développement agricole, restées disponibles, et apportera de nouveaux fonds dans le cadre de la deuxième phase du projet. Des prêts pour les activités agricoles et celles des micro-entreprises seront offerts aux paysans de la zone du projet (y compris aux ménages dirigés par une femme et aux agricultrices), aux entrepreneurs ruraux à titre individuel, aux groupes, coopératives et organisations de bénéficiaires (la priorité sera donnée aux organisations de bénéficiaires et aux groupes de femmes). Environ 31% des bénéficiaires seront des femmes. Dans le cadre de la sous-composante de renforcement institutionnel des intermédiaires financiers, les institutions locales seront épaulées pour améliorer leur efficacité et leur pratique de gestion financière, et pour diversifier leurs services financiers auprès du secteur paysan. Les intermédiaires de premier rang, structurés ou non structurés, qui participeront à la deuxième

phase du projet seront admis à bénéficier du cofinancement non remboursable de leurs programmes de renforcement institutionnel. Les fonds seront principalement dirigés vers l'équipement, la formation et l'assistance technique.

d) Gestion du projet

La gestion du projet sera appuyée par un bureau administratif, un bureau de S&E, et un bureau de coordination pour les questions de sexospécificité, ce dernier étant chargé de garantir que toutes les activités menées directement ou sous-traitées par le projet respectent le principe de la poursuite de la parité des sexes.

Exécution du projet

Ce projet, d'une durée de six ans, sera conduit sous la responsabilité générale du Ministère de l'agriculture et de l'élevage. Ce dernier établira une unité autonome de coordination et de gestion du projet qui sera chargée de son exécution au jour le jour. La coordination sera assurée par le comité directeur du projet. Un conseil de coordination interprojets assurera la coordination avec les deux autres projets financés par le FIDA actuellement en cours à El Salvador. Au niveau local, la mise en oeuvre du projet s'appuiera sur les organisations locales (associations communautaires, coopératives et ONG).

Caractéristiques importantes

Conformément à la stratégie du FIDA dans le pays, le projet vise à consolider la paix et à renforcer le processus de reconstruction engagé depuis la signature des accords de paix en 1992, en mettant en oeuvre des actions spécifiques de lutte contre la pauvreté rurale. Le projet observera une approche pilotée par la demande, fondée sur les méthodes participatives et sur le renforcement des capacités locales. Un nouveau mécanisme d'intermédiation financière sera appuyé, dans la perspective générale de la mise en place d'un système financier rural durable. La composante de services de soutien des activités productives agira en investissant dans le renforcement des capacités locales, et en préparant le transfert des services aux organisations locales d'agriculteurs. Ces services seront assurés par des équipes techniques multidisciplinaires, les ONG locales, et les institutions publiques et privées. Le projet intégrera une dimension sexospécifique et environnementale dans toutes ses activités et toutes ses composantes, en pratiquant une approche à la fois globale et transversale. Les bénéficiaires des deux sexes seront représentés à tous les principaux niveaux décisionnels du projet.

Questions principales

Les principales activités ci-après seront menées lors de la préévaluation: i) organisation de six ateliers participatifs avec des bénéficiaires du projet, visant à renforcer la participation des organisations populaires, à valider les propositions pour la phase II du projet à l'échelon des communautés, et à recueillir les avis des bénéficiaires en ce qui concerne la conception et les modalités de mise en oeuvre du projet ; ii) analyse des possibilités en ce qui concerne les intermédiaires financiers qui pourraient participer à la composante crédit dans la deuxième phase du projet; et iii) évaluation du portefeuille de prêts de la première phase pour estimer le montant des fonds disponibles au fonds fiduciaire PRODAP I, à transférer à la deuxième phase du projet.



Opérations antérieures du FIDA

Jusqu'ici, El Salvador a bénéficié de quatre projets (un projet cofinancé par le FIDA, et trois autres entrepris à l'initiative du Fonds) pour un montant total de 33,85 millions de DTS. Deux projets sont actuellement en cours, et un autre devrait entrer en vigueur avant la fin de 1998.

| | |
|---|---|
| Région: Proche-Orient et Afrique du Nord | Pays: Jordanie |
| Nom du projet: Mise en valeur des ressources agricoles dans la région de Yarmouk | PNB par habitant ¹ : 1 650 ⁴ |
| Coût du projet (en millions de USD): 18,75 | Population (en millions d'habitants) ¹ : 4,0 |
| Prêt du FIDA (en millions de USD): À déterminer | Financeur extérieur principal ² : FIDA |
| Conditions de prêt proposées: Intermédiaires | Cofinanceur: Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) |
| État d'avancement: Formulation terminée | Institution chargée de la préévaluation et administrateur du prêt: FIDA et FADES |

Objectifs du projet

La zone du projet se caractérise par des précipitations faibles et incertaines, et par une érosion très active. Les pratiques culturales actuelles et la pression croissante que le pâturage du bétail exerce sur la végétation des parcours ajoutent au risque d'érosion et accélèrent les pertes de terre, et ont pour effet résultant la poursuite de la dégradation des ressources en terres et en eau, déjà limitées. Cela étant, et compte tenu de la pression démographique qui s'accroît elle aussi, il est impératif de stopper la dégradation des ressources. Dans ce contexte, les objectifs principaux du projet proposé sont d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des agriculteurs du groupe cible en inversant le processus de dégradation et en restaurant la fertilité des sols, pour permettre une utilisation durable des ressources en terres et en eau. Cet objectif sera poursuivi par les moyens ci-après: i) soutien technique et financier du groupe cible pour la mise en œuvre de mesures de conservation des sols et des eaux, et l'amélioration de la production agricole; ii) promotion et financement du crédit au bénéfice des entreprises agricoles et non agricoles; et iii) renforcement des capacités des directions agricoles de la zone du projet pour leur permettre de dispenser les services de soutien technique et de vulgarisation nécessaires.

Bénéficiaires du projet

Le groupe cible se composera de l'intégralité de la population des zones prioritaires choisies dans la zone du projet, où les agriculteurs très pauvres sont majoritaires. Environ 2 900 ménages ruraux (20 400 personnes) bénéficieront de l'action de mise en valeur des ressources agricoles, et 400 femmes bénéficieront d'activités génératrices de revenu et du développement de la petite entreprise. En outre, on estime que 1 425 et 5 775 ménages (10 140 et 40 900 personnes), respectivement, bénéficieront directement des programmes de crédit et de transfert de technologies.

Composantes du projet

a) Mise en valeur des ressources

Cette composante consistera en initiatives de conservation des sols et des eaux sur les exploitations, en vue de mettre en valeur environ 8 000 ha. Les activités extérieures aux exploitations consisteront à réaliser des ouvrages de protection contre les inondations et d'aménagement des berges des oueds. Des études et des recherches sont aussi prévues sur les méthodes de collecte de l'eau élaborées par les agriculteurs et pour l'aménagement de deux sites de captage. Les sources du

⁴ 1 570 USD (chiffre de 1997) selon la méthode de l'Atlas

domaine public qui irriguent quelque 150 ha de cultures légumières et de vergers seront remises en état et protégées. Des unités de conservation de l'eau et des sols seront créées, le financement des salaires et du matériel étant inclus dans la composante, tandis que des prestations de formation et d'assistance technique seront assurées aux ONG, au personnel et aux bénéficiaires.

b) Développement agricole

Pour ce qui est des pratiques de conduite des vergers et des cultures de plein champ, un programme de démonstrations sur les exploitations sera élaboré, et des services de vulgarisation et d'assistance technique seront assurés pour appuyer la formation. La prise en charge des salaires et du matériel viendra aussi soutenir les directions de l'agriculture. Le projet subventionnera le coût des arbres fruitiers à planter pour créer des vergers.

c) Services financiers ruraux

Des dispositions seront prises pour offrir des prêts saisonniers et des prêts au développement afin d'appuyer une production végétale et fruitière améliorée, et la création de vergers dans les zones de conservation des sols et des eaux soutenues par le projet, ainsi que pour définir des mesures additionnelles de conservation des sols et appuyer les activités génératrices de revenu. Le projet soutiendra par ailleurs la Société de crédit agricole, dans ses agences extérieures, en formant des personnels et en fournissant des véhicules et du matériel. Des fonds seront aussi rendus disponibles pour financer les coûts de l'ONG qui sera chargée de gérer la ligne de crédit.

d) Coordination et gestion

Une unité de gestion du projet (UGP) sera établie à Irbid avec le soutien du projet, qui financera aussi les salaires du personnel, les véhicules et le matériel. Le personnel recevra une formation, et une assistance technique pour la mise en place d'un système de S&E sera assurée.

Exécution du projet

Les fonctions de contrôle et de coordination de ce projet, dont l'exécution est prévue sur six ans, seront exercées par le comité directeur permanent du ministère de l'agriculture (MA). La Direction des projets du MA assumera la responsabilité générale de la mise en oeuvre du projet, avec le soutien et l'assistance techniques fournis par les directions du MA au niveau national, et par les quatre directions de l'agriculture d'Irbid et du gouvernorat d'Irbid. La Société de crédit agricole sera responsable de la mise en oeuvre des services financiers ruraux. Les activités du projet au niveau des districts seront coordonnées par un comité régional de coordination agricole. L'exécution du projet sera dirigée par l'UGP, et sera soutenue par les directions de l'agriculture.

Caractéristiques importantes

Le projet introduira une approche participative innovante de la gestion et de la conservation des ressources en terres et en eau, afin d'assurer une production agricole durable. Cette approche a été conçue sur la base de l'expérience acquise récemment, et elle mettra en oeuvre des mesures novatrices pour assurer l'habilitation des pauvres, en leur donnant accès aux ressources productives et à la prise de décision. La ligne de crédit réservée aux entreprises génératrices de revenu sera gérée par une ONG, à titre pilote. Cette solution a été conçue pour faciliter l'accès au crédit des ruraux pauvres, et surtout des femmes, qui peuvent ne pas avoir de terre à gager en nantissement d'un prêt.



Questions principales

Les questions ci-après seront traitées lors de la préévaluation: i) collaboration éventuelle d'une ONG internationale, de concert avec les ONG locales participantes, aux prestations de services financiers ruraux; ii) dans le souci de s'assurer que la main-d'œuvre ne représente pas une contrainte, la situation du marché du travail devra être examinée de près dans la zone du projet; enfin iii) les rapports et l'éventuelle complémentarité du Programme multidonateurs de productivité sociale avec le projet seront analysés.

Opérations antérieures du FIDA

La Jordanie a jusqu'ici bénéficié de cinq prêts du FIDA, pour un montant total de 39,36 millions de DTS. Tous les projets ont été entrepris à l'initiative du FIDA, et trois d'entre eux sont en cours d'exécution.

PREMIÈRE PARTIE: PROJETS PRÉCÉDEMMENT PRÉSENTÉS À L'ANNEXE A, MAIS NON ENCORE APPROUVÉS

| Pays | Population (millions) ^{1/} | PNB par habitant 1996 Effectif (USD) | Nom du projet | Prêt proposé Montant provisoire (millions de USD) | Nature du projet | État d'avancement | Session du Conseil d'administration (pour l'annexe A) |
|------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|---|---|-----------------------------------|---|---|
| AFRIQUE I | | | | | | | |
| BURKINA FASO | 11 | 230 | Appui aux micro-entreprises rurales | à déterminer | micro-entreprises rurales | formulation terminée | EB 64/septembre 98 |
| CAP-VERT | 0,4 | 1 010 | Programme de lutte contre la pauvreté rurale | à déterminer | développement rural | préévaluation en cours | EB 60/avril 97 |
| CONGO | 3 | 670 | Commercialisation et financement rural | à déterminer | crédit rural et commercialisation | formulation terminée | EB 60/avril 97 |
| GAMBIE | 1 | n.c. ^{2/} | Financement rural et initiatives communautaires | 9,24 | services de microfinancement | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 | EB 64/septembre 98 |
| GUINÉE (X) | 7 | 560 | Appui aux communautés villageoises | 7,0 | développement rural décentralisé | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 | ^{3/} |
| MALI | 10 | 240 | Fonds de développement en zone sahélienne | 22,0 | développement rural | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 | EB 62/décembre 97 |
| NIGÉRIA | 115 | 240 | Programme d'expansion de la culture des racines et tubercules | 20,0 | promotion de produits | préévaluation terminée | EB 57/avril 96 |



PREMIÈRE PARTIE: PROJETS PRÉCÉDEMMENT PRÉSENTÉS À L'ANNEXE A, MAIS NON ENCORE APPROUVÉS

| Pays | Population (millions) ^{1/} | PNB par habitant 1996 Effectif (USD) | Nom du projet | Prêt proposé Montant provisoire (millions de USD) | Nature du projet | État d'avancement | Session du Conseil d'administration (pour l'annexe A) |
|--------------------------|---|--|---|---|---|--|---|
| SÉNÉGAL | 9 | 570 | Développement de l'agroforesterie pour combattre la désertification ^{4/} | 8,2 | gestion des ressources naturelles/dévelop- pement agricole | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 | EB 64/septembre 98 |
| AFRIQUE II | | | | | | | |
| MAURICE | 1 | 3 710 | Diversification rurale | à déterminer | financement rural | préévaluation en cours | EB 64/septembre 98 |
| ZAMBIE | 9 | 360 | Gestion des ressources forestières ^{5/} | 12,6 | gestion des ressources naturelles | présentation au Conseil d'administration prévue pour décembre 1998 | EB 62/décembre 97 |
| ZIMBABWE | 11 | 610 | Programme d'appui à l'irrigation paysanne | 12,1 | petite irrigation | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 | EB 63/avril 98 |
| ASIE ET PACIFIQUE | | | | | | | |
| INDE | 945 | 380 | Développement des terres tribales du Madhya Pradesh et du Bihar | 23,0 | développement tribal | préévaluation terminée | EB 64/septembre 98 |
| LAOS | 5 | 400 | Développement agricole de la province de Xieng Khouang - Phase II | 6,9 | développement agricole | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 | EB 64/septembre 98 |
| PAKISTAN | 134 | 480 | Développement villageois dans les zones <i>barani</i> ^{6/} | 15,3 | développement rural | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 | EB 63/avril 98 |



PREMIÈRE PARTIE: PROJETS PRÉCÉDEMMENT PRÉSENTÉS À L'ANNEXE A, MAIS NON ENCORE APPROUVÉS

| Pays | Population (millions) ^{1/} | PNB par habitant 1996 Effectif (USD) | Nom du projet | Prêt proposé Montant provisoire (millions de USD) | Nature du projet | État d'avancement | Session du Conseil d'administration (pour l'annexe A) |
|------------------------------------|---|--|---|---|------------------------|---|---|
| SRI LANKA | 18 | 740 | Projet régional de promotion économique de Matale ^{7/} | 11,7 | développement rural | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 | EB 63/avril 98 |
| AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES | | | | | | | |
| BRÉSIL | 161 | 4 400 | Développement durable à l'intention des colonies issues de la réforme agraire dans la zone semi-aride du nord-est ^{8/} | 25,0 | développement rural | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 | EB 64/septembre 98 |
| COLOMBIE | 37 | 2 140 | Développement de la pêche artisanale et de l'aquaculture | à déterminer | pêches | formulation terminée | EB 63/avril 98 |
| RÉPUBLIQUE DOMINICAINE | 8 | 1 600 | Projet en faveur des petits paysans de la région du sud-ouest - Phase II | 12,0 | développement rural | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 | EB 64/septembre 98 |
| HAÏTI | 7 | 310 | Intensification des cultures vivrières - Phase II | 15,4 | développement agricole | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 | EB 63/avril 98 |
| HONDURAS | 6 | 660 | Développement rural dans la région du sud-ouest (PROSOC) ^{9/} | 15,8 | développement rural | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 | EB 64/septembre 98 |

PREMIÈRE PARTIE: PROJETS PRÉCÉDEMMENT PRÉSENTÉS À L'ANNEXE A, MAIS NON ENCORE APPROUVÉS

| Pays | Population (millions) ^{1/} | PNB par habitant 1996 Effectif (USD) | Nom du projet | Prêt proposé Montant provisoire (millions de USD) | Nature du projet | État d'avancement | Session du Conseil d'administration (pour l'annexe A) |
|---|---|--|--|---|--|--|---|
| PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD | | | | | | | |
| OMAN | 2 | n.c. ^{10/} | Gestion des ressources communautaires | 5,2 | développement agricole et gestion des ressources naturelles | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 | EB 63/avril 98 |
| SOUDAN | 27 | n.c. ^{2/} | Développement agricole du Kordofan du Nord | à déterminer | développement rural | préévaluation terminée | EB 55/septembre 95 |
| TUNISIE | 9 | 1 930 | Développement rural intégré dans le gouvernorat de Zaghuan | 16,1 | développement agricole | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 | EB 64/septembre 98 |

**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

| Pays | Population (millions) ^{1/} | PNB par habitant 1996 Effectif (USD) | Nom du projet | Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD) | Nature du projet | État d'avancement |
|---|---|---|---|---|--|----------------------|
| AFRIQUE I | | | | | | |
| Projets au stade de l'admission/identification | | | | | | |
| Projets au stade de la formulation/préparation | | | | | | |
| BURKINA FASO | 11 | 230 | Appui aux micro-entreprises rurales | à déterminer | micro-entreprises rurales | formulation en cours |
| CONGO | 3 | 670 | Commercialisation et financement rural | à déterminer | commercialisation et crédit rural | formulation terminée |
| GHANA | 18 | 360 | Conservation des sols et mise en valeur de la petite exploitation dans le Haut Ghana oriental - Phase II ^{11/} | voir annexe A | conservation des sols et remise en état des petites exploitations. | formulation terminée |
| GHANA | 18 | 360 | Financement rural | à déterminer | renforcement des services financiers ruraux | formulation en cours |
| SIERRA LEONE | 5 | 200 | Programme d'appui au secteur rural | à déterminer | développement rural | formulation en cours |



**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

| Pays | Population (millions) ^{1/} | PNB par habitant 1996 Effectif (USD) | Nom du projet | Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD) | Nature du projet | État d'avancement |
|---|---|---|---|---|--|---|
| Projets au stade de la préévaluation | | | | | | |
| CAP-VERT | 0,4 | 1 010 | Programme de lutte contre la pauvreté rurale | à déterminer | développement rural | préévaluation en cours |
| GAMBIE | 1 | n.c. ^{2/} | Services financiers ruraux et initiatives communautaires | 9,24 | services de microfinancement | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 |
| GUINÉE (X) | 7 | 560 | Appui aux communautés villageoises | 7,0 | développement rural décentralisé | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 |
| MALI | 10 | 240 | Fonds de développement en zone sahélienne | 22,0 | développement rural | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 |
| NIGÉRIA | 115 | 240 | Programme d'expansion de la culture des racines et tubercules | 20,0 | Promotion des produits | préévaluation terminée |
| SÉNÉGAL (X) | 9 | 570 | Services agricoles et organisations de producteurs | à déterminer | développement agricole | préévaluation en cours |
| SÉNÉGAL | 9 | 570 | Développement de l'agroforesterie pour combattre la désertification ^{4/} | 8,2 | gestion des ressources naturelles/développement agricole | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 |



**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

| Pays | Population (millions) ^{1/} | PNB par habitant 1996 Effectif (USD) | Nom du projet | Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD) | Nature du projet | État d'avancement |
|---|---|---|--|--|---------------------------------------|------------------------|
| AFRIQUE II | | | | | | |
| Projets au stade de l'admission/identification | | | | | | |
| AFRIQUE DU SUD | 38 | 3 520 | Mise en place de systèmes financiers ruraux | à déterminer | crédit rural | admission terminée |
| Projets au stade de la formulation/préparation | | | | | | |
| BURUNDI | 6 | 170 | Redressement de l'économie rurale ^{12/} | voir annexe A | relèvement après conflit | formulation terminée |
| ÉRYTHRÉE | 4 | n.c. ^{2/} | Développement de l'élevage et de l'agriculture de Gash Barka | à déterminer | développement de zones | formulation en cours |
| NAMIBIE | 2 | 2 250 | Programme de développement des zones communales du sud | à déterminer | développement de zones | formulation en cours |
| TANZANIE RÉPUBLIQUE- UNIE DE | 30 | 170 | Développement participatif de la petite irrigation | à déterminer | privatisation de la petite irrigation | formulation en cours |
| Projets au stade de la préévaluation | | | | | | |
| MAURICE | 1 | 3 710 | Diversification rurale | à déterminer | crédit rural | préévaluation en cours |



**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

| Pays | Population (millions) ^{1/} | PNB par habitant 1996 Effectif (USD) | Nom du projet | Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD) | Nature du projet | État d'avancement |
|----------|--|--------------------------------------|--|--|-----------------------------------|---|
| ZAMBIE | 9 | 360 | Gestion des ressources forestières ^{5/} | 12,6 | gestion des ressources naturelles | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 |
| ZIMBABWE | 11 | 610 | Programme d'appui à l'irrigation paysanne | 12,1 | petite irrigation | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 |

ASIE ET PACIFIQUE

Projets au stade de l'admission/identification

| | | | | | | |
|-----------|-----|-----|---|--------------|-----------------------------------|-------------------------|
| CAMBODGE | 10 | 300 | Développement des communautés rurales | à déterminer | développement rural | admission terminée |
| LAOS | 5 | 400 | Appui au crédit rural | à déterminer | crédit | identification en cours |
| NÉPAL | 22 | 210 | Amélioration de l'irrigation à gestion paysanne des collines | à déterminer | irrigation et développement rural | identification en cours |
| PAKISTAN | 134 | 480 | Développement des zones tribales du nord administrées au niveau fédéral | à déterminer | développement rural | admission terminée |
| SRI LANKA | 18 | 740 | Deuxième projet de crédit pour les petits exploitants | à déterminer | crédit | identification en cours |



**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

| Pays | Population (millions) ^{1/} | PNB par habitant 1996 Effectif (USD) | Nom du projet | Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD) | Nature du projet | État d'avancement |
|---|---|---|---|--|------------------------|---|
| Projets au stade de la formulation/préparation | | | | | | |
| BHOUTAN | 0,3 | 390 | Deuxième projet de développement agricole de la zone orientale | à déterminer | développement agricole | formulation terminée |
| VIET NAM | 75 | 290 | Développement rural de Ha Tinh ^{13/} | voir annexe A | développement rural | formulation terminée |
| Projets au stade de la préévaluation | | | | | | |
| BANGLADESH | 122 | 260 | Amélioration de l'agriculture paysanne ^{14/} | à déterminer | développement agricole | préévaluation terminée |
| INDE | 945 | 380 | Programme de développement des communautés tribales du Madhya Pradesh et du Bihar | 23,0 | développement tribal | formulation terminée |
| LAOS | 5 | 400 | Développement agricole de la province de Xieng Khouang - Phase II | 6,9 | développement agricole | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 |
| PAKISTAN | 134 | 480 | Développement villageois dans les zones <i>barani</i> ^{6/} | 15,3 | développement rural | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 |





| Pays | Population (millions) ^{1/} | PNB par habitant 1996 Effectif (USD) | Nom du projet | Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD) | Nature du projet | État d'avancement |
|---|---|---|---|--|----------------------------|---|
| SRI LANKA | 18 | 740 | Projet régional de promotion économique de Matale ^{7/} | 11,7 | développement rural | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 |
| VIET NAM (X) | 75 | 290 | Microfinancement rural ^{15/} | à déterminer | services financiers ruraux | préévaluation terminée |
| AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES | | | | | | |
| Projets au stade de l'admission/identification | | | | | | |
| CHILI | 14 | 4 860 | Développement agricole des régions méridionales | à déterminer | développement agricole | identification en cours |
| COLOMBIE | 37 | 2 140 | Développement de l'agriculture paysanne du haut bassin du Pahia | à déterminer | développement rural | identification en cours |
| COLOMBIE | 37 | 2 140 | Développement de l'agriculture paysanne du moyen Chicamocha | à déterminer | développement rural | identification en cours |
| COLOMBIE | 37 | 2 140 | Développement de l'agriculture paysanne dans les savanes du centre-ouest atlantique | à déterminer | développement rural | identification en cours |
| COSTA RICA | 3 | 2 640 | Promotion de l'agro-industrie rurale à gestion paysanne | à déterminer | agro-industries | identification en cours |
| COSTA RICA | 3 | 2 640 | Développement agricole du Valle General | à déterminer | développement agricole | identification en cours |

**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

| Pays | Population (millions) ^{1/} | PNB par habitant 1996 Effectif (USD) | Nom du projet | Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD) | Nature du projet | État d'avancement |
|---|---|---|---|--|------------------------|-------------------------|
| COSTA RICA | 3 | 2 640 | Développement durable dans le canton de Talamanca | à déterminer | développement agricole | identification en cours |
| MEXIQUE | 93 | 3 670 | Appui à l'irrigation des petites exploitations | à déterminer | irrigation | identification en cours |
| MEXIQUE | 93 | 3 670 | Appui aux travailleurs agricoles saisonniers migrants | à déterminer | développement rural | identification en cours |
| MEXIQUE | 93 | 3 670 | Gestion des ressources forestières par les communautés paysannes | à déterminer | développement rural | identification en cours |
| NICARAGUA | 5 | 380 | II ^e région, départements de León et de Chinandega | à déterminer | développement rural | identification terminée |
| Projets au stade de la formulation/préparation | | | | | | |
| ARGENTINE | 35 | 8 380 | Développement de la région nord-ouest de l'Argentine | à déterminer | développement rural | formulation en cours |
| COLOMBIE | 37 | 2 140 | Développement de la pêche artisanale et de l'aquaculture | à déterminer | pêches | formulation terminée |
| EL SALVADOR | 6 | 1 700 | Développement rural de la région centrale d'El Salvador - Phase II ^{15/} | voir annexe A | développement rural | formulation terminée |
| GUATEMALA | 11 | 1 470 | Programme de développement rural dans la région de Las Verapaces | à déterminer | développement rural | formulation en cours |



**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

| Pays | Population (millions) ^{1/} | PNB par habitant 1996 Effectif (USD) | Nom du projet | Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD) | Nature du projet | État d'avancement |
|---|---|---|--|--|------------------------|---|
| Projets au stade de la préévaluation | | | | | | |
| BRÉSIL | 161 | 4 400 | Développement durable à l'intention des colonies issues de la réforme agraire dans la zone semi-aride de la région du nord-est ^{8/} | 25,0 | développement rural | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 |
| RÉPUBLIQUE DOMINICAINE | 8 | 1 600 | Projet en faveur des petits exploitants de la région du sud-ouest - Phase II | 12,0 | développement rural | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 |
| HAÏTI | 7 | 310 | Intensification des cultures vivrières - Phase II | 15,4 | développement agricole | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 |
| HONDURAS | 6 | 660 | Développement rural dans la région du sud-ouest ^{9/} | 15,8 | développement rural | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 |
| Proche-Orient et Afrique du Nord | | | | | | |
| Projets au stade de l'admission/identification | | | | | | |
| ALGÉRIE | 29 | 1 520 | Développement du pastoralisme et du cheptel dans la steppe | à déterminer | élevage | identification en cours |



**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

| Pays | Population (millions) ^{1/} | PNB par habitant 1996 Effectif (USD) | Nom du projet | Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD) | Nature du projet | État d'avancement |
|---|-------------------------------------|--------------------------------------|---|--|---|-------------------------|
| ÉGYPTE | 59 | 1 080 | Gestion de l'eau en exploitation dans la région de Menoufia | à déterminer | développement agricole | identification en cours |
| MAROC | 27 | 1 290 | Développement agropastoral dans la région d'El Kalaa des Sraghna | à déterminer | élevage | identification en cours |
| MAROC | 27 | 1 290 | Développement agricole pilote dans la région montagneuse d'Azilal | à déterminer | développement agricole | identification en cours |
| TURQUIE | 63 | 2 830 | Élevage et production fourragère en Anatolie orientale | à déterminer | élevage | Identification terminée |
| TURQUIE | 63 | 2 830 | Développement rural dans les provinces de Bitlis, Van et Hakkari | à déterminer | développement rural | identification en cours |
| TURQUIE | 63 | 2 830 | Développement rural dans la zone de Sivas-Erzincan | à déterminer | développement rural | identification en cours |
| Projets au stade de la formulation/préparation | | | | | | |
| JORDANIE | 4 | 1 650 | Mise en valeur des ressources agricoles dans la région de Yarmouk | voir annexe A | conservation des sols et des eaux et développement agricole | formulation terminée |
| RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA | 4 | 590 | Programme de services financiers ruraux | à déterminer | services financières ruraux | formulation en cours |



**DEUXIÈME PARTIE: PROJETS À L'ÉTUDE CLASSÉS SELON LEUR STADE D'ÉLABORATION
PÉRIODE 1998-1999**

| Pays | Population (millions) ^{1/} | PNB par habitant 1996 Effectif (USD) | Nom du projet | Montant provisoire du prêt proposé (millions de USD) | Nature du projet | État d'avancement |
|---|---|---|---|--|---|---|
| SOUDAN | 27 | n.c. ^{2/} | Développement agricole du Kordofan du nord | à déterminer | développement agricole | formulation en cours |
| YÉMEN | 16 | 380 | Développement agricole de la zone de Toor Al Baha | à déterminer | développement agricole | préparation terminée |
| YÉMEN | 16 | 380 | Développement de la zone de Maharah | à déterminer | développement rural | formulation en cours |
| Projets au stade de la préévaluation | | | | | | |
| OMAN | 2 | n.c. ^{9/} | Gestion des ressources communautaires | 5,2 | développement agricole et gestion des ressources naturelles | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 |
| SOUDAN | 27 | n.c. ^{2/} | Développement agricole du Kordofan du nord | à déterminer | développement rural | préévaluation terminée |
| TUNISIE | 9 | 1 930 | Projet de développement agricole intégré dans le gouvernorat de Zaghuan | 16,1 | développement agricole | présentation au Conseil prévue pour décembre 1998 |



Notes de l'annexe B:

- X Ces projets sont choisis dans la réserve de projets d'une institution coopérante (dont le nom est indiqué entre parenthèses); les autres sont des "projets dus à l'initiative du FIDA", c'est-à-dire, des projets retenus par les missions d'identification du Fonds ou demandés directement par les gouvernements.
- 1/ Données de 1995 tirées de l'"Atlas de la Banque mondiale, 1997".
- 2/ D'après les estimations, revenu faible (785 USD au moins).
- 3/ Figurant dans l'ordre du jour provisoire (EB 98/65/R.1).
- 4/ Antérieurement, Projet de développement de l'agroforesterie - Phase II.
- 5/ Antérieurement, Produits forestiers.
- 6/ Antérieurement, Développement villageois dans la zone Barani.
- 7/ Antérieurement, Création d'entreprises et d'emplois à Matala.
- 8/ Antérieurement, Réforme agraire durable dans la région nord-est.
- 9/ Développement rural dans la région du sud-ouest de l'Honduras (PRODESO).
- 10/ D'après les estimations, revenu intermédiaire, tranche supérieure (3 116 à 9 635 USD).
- 11/ Antérieurement, Conservation et restauration des sols dans le Haut Ghana oriental - Phase II.
- 12/ Antérieurement, Modernisation des services de base.
- 13/ Antérieurement, Développement rural de la province de Ha Tinh.
- 14/ Antérieurement, Amélioration des cultures paysannes.
- 15/ Il sera peut-être nécessaire de reformuler le projet.
- 16/ Antérieurement, Développement rural de la région centrale d'El Salvador - Phase II.



